



Bulletin technique no 26 2.1

Objet: Critères des membranes acoustiques pour installation collée sous les planchers Mirage spécifiés

Ce bulletin technique a pour but de faire une mise au point sur les membranes acoustiques et sur les paramètres minimums à rencontrer afin de maintenir la garantie structurelle à vie de certains produits Mirage.

Il est possible de coller certains planchers Mirage sur une membrane acoustique. Cependant, la membrane et l'assemblage doivent rencontrer les critères suivants :

| | Critères | Normes | Limites | Commentaires |
|--------------------|--------------------------------------|--|--|---|
| Membrane seulement | Compressibilité @ 25 % de déflexion | ASTM D-3575 | ≥ 2 psi épaisseur de moins de 7 mm ≥ 6 psi épaisseur entre 7 et 10 mm | Limiter le mouvement (confort et bruit) 10 mm étant l'épaisseur maximale |
| | Traction @ 100 % élongation ou moins | ASTM D-412 (méthode A) (ou équivalent) | 60 psi (min 0.4 Mpa) | Pour limiter la dilatation / contraction et assurer une bonne résistance de la membrane |
| | Transfert d'adhésif - plancher | N/A | 75 % | Pour assurer une bonne adhésion |
| | Température de service | | -6 à 43 °C (20 à 110 °F) | Pour résister au chauffage radiant |
| | Transmission de vapeur d'eau | ASTM E-96 | Min 0,6 lb / 1 000 pi ² / 24 h | Pour être considérée comme pare-vapeur |

Membrane : ne pas confondre avec un produit imperméabilisant du béton ou sous-plancher.

| * Assemblage typique | Traction (perpendiculaire au plan de collage) | EN 14293 (ou équivalent) | 50 psi (0.35 Mpa) (cure de 7 jours) Max 4 mm @ 50 psi (0.35 Mpa) | La valeur n'est pas en % afin que l'épaisseur n'influence pas le résultat |
|----------------------|--|--------------------------|--|---|
| | Fluage en tension (perpendiculaire au plan de collage) | EN 14293 (ou équivalent) | Max 2 mm (depuis la charge) Charge 30 psi (0.2 Mpa) Maintien de 30 minutes | Pour limiter dilatation / contraction et les déformations excessives |

* **Exemple d'assemblage typique :** sous-plancher + colle + membrane + colle + lames de plancher installé. L'effet de la colle et de la membrane doit être pris en considération pour assurer le bon comportement du produit.

Note 1 : La performance acoustique dépend grandement de la structure du bâtiment. La sous-couche pourra contribuer à l'amélioration de cette performance.

Notes importantes :

- Tous les critères doivent être respectés afin d'assurer une bonne performance du produit.
- L'adhésif utilisé pour l'installation doit répondre aux critères du [Bulletin technique no 23](#).

Mirage ne peut être tenue responsable en ce qui concerne :

- la performance acoustique de la sous-couche (voir note 1);
- la résistance à long terme (humidité, moisissure);
- la composition de la membrane, des matériaux et des adhésifs (formaldéhyde, COV, etc.);
- la compatibilité avec les colles et les scellants (selon le fabricant);
- la garantie (qui devrait au minimum atteindre celle de Mirage);
- des problématiques reliées à l'utilisation ou à l'installation de la membrane et de ses accessoires.

Département de Service Technique Mirage

1 800 463-1303

technique@planchersmirage.com